

Le Parti chrétien-social (CSV), vainqueur des élections législatives au Luxembourg, devrait revenir au pouvoir

Le Parti chrétien-social (PCS/CSV), présidé par Claude Wisler et Elisabeth Margue, et emmené par Luc Frieden, est le grand vainqueur du scrutin organisé le 8 octobre au Luxembourg. Il a recueilli 29,21% des suffrages et remporté 21 sièges, soit un nombre égal à celui conquis lors des précédentes élections législatives du 14 octobre 2018. Il a devancé le Parti démocratique (PD/DP) du Premier ministre sortant Xavier Bettel, dirigé par Lex Delles, qui a obtenu 18,7% des voix (3e en nombre de voix mais 2e en nombre de sièges) et 14 élus (+ 2) et, juste derrière, le Parti ouvrier socialiste (POSL/LSAP), membre de la coalition gouvernementale sortante, présidé par Dan Biancalana et Francine Closener et emmené par la vice-Première ministre Paulette Lenert, qui a recueilli 18,91% et 11 sièges (+ 1).

L'autre vainqueur du scrutin est le Parti réformiste d'alternative démocratique (ADR), parti populiste de droite emmené par Fred Keup qui est devenu la 4e force politique du pays avec 9,27% et 5 élus (+ 1). Finalement, il n'aura pas pâti de la concurrence de Liberté/Fraihett, « mouvement du peuple pour le peuple » comme le qualifie son fondateur, ancien membre d'ADR Roy Reding. Liberté/Fraihett, qui rassemble des personnalités qui étaient opposées à la politique sanitaire du gouvernement au cours de la pandémie de Covid-19, a néanmoins réussi à devancer le Parti communiste (KPL) et les Conservateurs (K).

En revanche, Les Verts/Dei Greng (LV-DG), membres de la coalition gouvernementale sortante, dirigés par Djuna Bernard et Meris Sehovic et conduits par la ministre sortante de la Justice et de la Culture Sam Tanson, ont enregistré un recul important : ils ont recueilli 8,55% et remporté 4 sièges (- 5). Remportant moins de 5 sièges, les écologistes ne seront donc pas en mesure de constituer de groupe parlementaire. La défaite est sévère et elle peut surprendre dans un moment où les questions écologiques sont au cœur du débat politique. Le parti pirate (PPL), présidé par Starsky Flor et Rebecca Lau et conduit par Sven Clement, enregistre une légère hausse, avec 6,74% et 3 élus (+ 1). Enfin, La Gauche/Dei Lenk (LG/DL), parti d'extrême gauche, se maintient avec 3,93%, et 2 députés (=).

La participation s'est élevée à 87,18%, soit - 5,58 points par rapport à celle enregistrée lors des précédentes élections législatives du 14 octobre 2018.

Le vote est obligatoire dans le Grand-Duché. Les Luxembourgeois résidant à l'étranger ou en dehors de la commune où ils sont appelés à voter ou encore ceux âgés de plus de 75 ans sont toutefois exemptés de cette obligation.

Résultats des élections législatives du 8 octobre 2023 au Luxembourg

Participation : 87,18%

Partis politiques	Nombre de voix obtenues	Pourcentage des suffrages recueillis	Nombre de sièges
Parti chrétien-social (PCS/CSV)	1 099 427	29,21	21
Parti ouvrier socialiste (POSL/LSAP)	711 890	18,91	11
Parti démocratique (PD/DP)	703 833	18,70	14
Parti réformiste d'alternative démocratique (ADR)	348 990	9,27	5
Les Verts/Dei Greng (LV-DG)	321 895	8,55	4
Parti pirate (PPL)	253 554	6,74	3
La Gauche/Dei Lenk (LG/DL)	147 839	3,93	2
Fokus	93 839	2,49	0
Liberté/Fraïheet	42 643	1,13	0
Parti communiste (KPL)	24 275	0,64	0
Les Conservateurs (K)	8 494	0,23	0

Source : <https://elections.public.lu/fr.html>

« Les Luxembourgeois ont parlé et le résultat est clair : le Parti chrétien-social est sorti premier dans les urnes dans les 4 circonscriptions. Nous avons obtenu un mandat clair pour former le prochain gouvernement. Nous n'allons pas le faire du haut vers le bas ou en nous montrant hautains. Les pourparlers seront à mener avec respect, afin de former une forte majorité qui s'appuiera sur un programme cohérent » a déclaré Luc Frieden à l'annonce des résultats, ajoutant « Les électeurs ont exprimé un choix très clair avec un tiers des députés qui reviennent au CSV. C'est un mandat clair pour former un nouveau gouvernement. Il devra refléter le nombre de sièges au Parlement. Je vais discuter de manière très respectueuse avec les partis avec lesquels une coalition est possible. Il y a deux options : une alliance avec le Parti démocratique (35 députés) ou avec le Parti ouvrier socialiste (32 élus). Je souhaite avoir une majorité forte avec, sur le programme, des convergences fortes ».

En retrait de la scène politique depuis une dizaine d'années, Luc Frieden, ancien ministre de la Justice et des Finances et actuel président de la Chambre de commerce et de l'Eurochambre, a donc réussi son pari de mener le CSV à la victoire. Celle-ci est nette et elle

devrait conduire le parti à revenir au pouvoir dans le Grand-Duché même si nous devons rappeler qu'en 2018 comme en 2013, le parti était arrivé en tête des élections législatives, tant en nombre de voix qu'en nombre de sièges, mais qu'il avait, les deux fois, été exclu du gouvernement.

Cette fois, au vu de sa nette avance et de la défaite de la coalition gouvernementale sortante, notamment due au recul des écologistes, Luc Frieden ne devrait pas voir le poste de Premier ministre lui échapper.

Le Premier ministre sortant Xavier Bettel (PD/DP) s'est déclaré « prêt pour le gouvernement » dès l'annonce des résultats. Il s'est dit proche du CSV plus que tout autre parti sur le plan des programmes : « Actuellement, la coalition sortante n'a plus de majorité... mais au vu de mon résultat personnel (le Premier ministre sortant a devancé Luc Frieden de 3 019 voix dans la circonscription du Centre) et de celui de mon parti, je pense que les électeurs veulent que nous fassions partie du prochain gouvernement. »

Arrivé en troisième position, le Parti socialiste ouvrier se montre également ouvert à une alliance avec le CSV au sein d'un futur gouvernement. Les deux partis

ont gouverné ensemble durant 43 ans depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Cette alliance avec le CSV, et surtout avec Luc Frieden, devra néanmoins être acceptée par les membres du LSAP, ce qui, selon certains militants, ne relève pas de l'évidence.

Selon l'étude Polindex 2023, réalisée par la Chaire de recherche en études parlementaires de l'université de Luxembourg et l'institut d'opinion Ilres et qui dresse un portrait socio-démographique de l'électorat, les Luxembourgeois plébiscitent une coalition électorale à deux partenaires.

A l'annonce des résultats officiels, le Grand-Duc Henri va recevoir le Premier ministre sortant, le président de la Chambre des députés, le président du Conseil d'Etat et les présidents de tous les partis politiques qui siégeront dans la nouvelle Chambre. S'il entrevoit une coalition possible, il nommera un formateur, généralement issu d'un parti qui fera partie du prochain gouvernement, qui sera chargé de former une coalition gouvernementale. Si, au contraire, après avoir rencontré ces personnalités, le Grand-Duc estime qu'aucune coalition ne se dessine, il nommera un informateur.

Lors des dernières élections législatives du 14 octobre 2018, le Grand-Duc avait désigné Martine Solovieff, procureure générale d'État, comme informateur. Celle-ci avait rédigé son rapport qui avait conduit le Grand-Duc Henri à nommer Xavier Bettel comme formateur.

La tête de liste du Parti démocratique avait alors ouvert des négociations avec les autres partis politiques qui avaient conduit à la formation d'un gouvernement tripartite rassemblant le DP, le Parti socialiste ouvrier et Les Verts.

Agé de 60 ans et originaire d'Esch-sur-Alzette, Luc Frieden est diplômé de droit. Il a débuté sa carrière professionnelle comme avocat tout en enseignant le droit. Il a été élu député pour la première fois en 1994 sur la liste du CSV. En 1998, il est nommé ministre de la Justice, du Budget et des Relations avec le parlement dans le gouvernement de Jean-Claude Juncker. Il conserve ce poste jusqu'en 2009 (ministre de la Justice, du Budget et de la Défense entre 2004 et 2009) ; il sera ensuite ministre des Finances et du Budget entre 2009 et 2013.

Après un retrait de dix ans de la scène politique, Luc Frieden a été désigné comme tête de liste du Parti CSV pour les élections législatives du 8 octobre. Un choix judicieux puisque l'homme a mené le CSV à une victoire nette qui, cette fois, devrait lui permettre de retrouver le pouvoir.

Avec le renouvellement des 60 membres de la Chambre des députés le 8 octobre, le Luxembourg clôt sa super année électorale qui avait vu les habitants du Grand-Duché désigner le 11 juin dernier les représentants des 100 conseils communaux que compte le pays.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site:

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.